

Peculiarities of Adaptation of Anglicisms in Modern French in the Context of European Integration

Liudmyla Starodiedova¹

Abstract: The article is devoted to the topical issue of adaptation of anglicisms into the French language. English, being one of the most spoken languages in the world, affects other languages more and more these days. English borrowings are used in almost all languages. A large number of anglicisms penetrated French in different periods of history. This process continues in various social spheres, including the field of new technologies.

Keywords: anglicisms; borrowing; lexeme; semantic loan translation; derivation

Le vocabulaire de la langue française, de même que celui de toute autre langue, change constamment. Son lexique varie et s'enrichit à toute époque. Chaque période du développement du français est caractérisée par le nombre et la qualité des mots empruntés, ce qui découle des conditions historiques concrètes, du caractère des relations entre le peuple français et les autres peuples. Parfois l'emprunt est dicté par la mode ou par un snobisme ridicule. Mais, en règle générale, c'est la langue d'un peuple qui, à une époque donnée, a acquis un grand prestige sur l'arène mondiale, une influence économique et culturelle qui devient une source d'emprunt. C'est pourquoi les emprunts présentent un grand intérêt non seulement pour le linguiste, mais aussi pour l'historien, en tant que document historique et culturel. On peut distinguer plusieurs périodes d'enrichissement lexical.

Au Moyen Age, deux grands événements viennent influencer sur la langue : les croisades et les traductions latines. Les croisades font des emprunts à la langue arabe de termes techniques, dans la domaine de la médecine, de chimie, des mathématiques et de l'astronomie : chiffre, alcool. La traduction latine à la fin du Moyen Age nous enrichit de *auscultare* qui a donné ausculter.

¹ Associate Professor, PhD, Izmil State University for Humanities, Ukraine, Address: Repina St, 12, Izmil, Odessa Region, Ukraine, 68601, Tel.: +38 (04841)51388, Corresponding author: 2lstar@mail.ru.

Le XVI siècle est l'époque de la Renaissance de la culture et de l'art antique que l'influence latine s'est fait sentir. Ce sont des mots tels que : *évolution, concours, académie, épigramme*. Mais aussi ce siècle est marqué par une forte influence italienne : *cavalerie, mascarade, carnaval*.

Au XVII on signale une influence importante avec des emprunts au vocabulaire espagnol (*chocolat, cédille, matamore*).

Le XVIII marque le début de l'ouverture vers les Anglo-Saxons. Les emprunts portent essentiellement sur les termes spécifiques à leur mode de vie. La fin de siècle sera marquée par l'arrivée de mots politiques, retombée de la Révolution Française.

Parmi les emprunts étrangers, les mots d'origine anglaise se trouvent aujourd'hui au premier rang. Pendant la période médiévale l'influence des emprunts était relativement faible. Selon Pierre Giraud on comptait seulement 27 mots anglais dans le lexique français par rapport au 104 arabes, 138 italiens et 96 empruntés aux Pays-Bas.

La période de la Renaissance se caractérise par le nombre d'emprunts anglais plutôt mineur. On compte déjà 1150 emprunts dans les domaines des sciences, mais l'influence de l'anglais est observée justement dans le domaine maritime, par exemple, *bateau, nord*, etc.

Le XVII siècle est la période quand les emprunts à l'anglais sont en plein essor. Pierre Giraud propose une répartition des anglicismes selon les domaines :

- le commerce maritime, par exemple, *stock, importer, corporation*;
- les voyages exotiques et coloniaux, ce sont surtout les noms de choses, plantes, animaux inconnus. Ces mots viennent des Caraïbes, de l'Amérique du Nord, par exemple, *pingouin, antilope, rhum, yak*. Les mots d'Amérique du Nord s'appellent les américanisme, par exemple, *dollar, yankee, le loyaliste* ;
- les moeurs britanniques. Les mots rapportant à la mode, par exemple, *flanelle, redingote*; la cuisine, par exemple, *le rosbif, le pudding*; le sport, par exemple, *boxe*;
- les institutions parlementaires et judiciaires, par exemple, *le pamphlet, le budget*.

Ce processus se fait très répandu au cours du XVIII - XIX siècle où la plupart des anglicismes ont pénétré dans la langue française, l'époque où l'Angleterre a acquis un grand prestige dans l'arène mondiale. Cette influence excessive de l'anglais a pour autant provoqué la protestation des hommes de lettres. Ils s'attaquaient à toute sorte d'emprunts et notamment aux anglicismes. A l'époque actuelle les défenseurs

de la pureté de la langue française réagissent fortement contre la pénétration massive des anglicismes. Mais en même temps ils sont incapable d'arrêter ce processus.

Il est à noter que de nombreux ouvrages lexicographiques témoignent que jusqu'au XIX^e siècle le nombre d'anglicismes a atteint 400 mots. Les domaines des sciences et de l'industrie ont favorisés l'adoption de nouveaux termes en raison de la révolution technique liée à l'invention de l'électricité. Par exemples, les termes du domaine de chemin de fer, apparus après l'invention de la locomotive, ont donnés : *tunnel, tramway, sleeping car, express*. Les loisirs ont toujours présentés une partie intégrante de la société, c'est pourquoi les emprunts comme *le festival, le film, le manager, le cocktail* sont devenus usuels.

Aujourd'hui, selon Warhaug, l'anglais est devenu *la lingua franca* du monde contemporain. Le lexique actuel français comporte 2,5% d'anglicismes (Cohen, 1987). Les emprunts à l'anglais sont très répandus par la radio, la télé et la publicité. Donc, les emprunts continuent son histoire, ils pénètrent maintenant au français qu'autrefois.

Il est bien important de mentionner que le terme " emprunt " a un sens assez vague, ou trop large, dans certains ouvrages linguistiques. Il est donc important, avant tout, de trouver une définition qui soit plus précise.

Donc, l'emprunt est un mot ou un élément de mot pris par le français à une langue étrangère ou bien à une minorité nationale habitant la France (breton, basque, flamand). Il est un élément étranger introduit dans le système linguistique du français.

L'emprunt le plus fréquent et le plus apparent est celui d'un mot étranger. Le peuple recevant un objet nouveau ou une notion jusque là inconnue d'un autre peuple, accepte en même temps le nom de l'objet ou de la notion. C'est ce qu'on appelle l'emprunt lexical. Par exemple, on a emprunté à l'anglais les termes de marine *dock, sloop* ; de cinéma *producer, sun-light*; de politique, d'économie et de finances *leader, dumping, lock-out, reconversion* ; de chemin de fer *wagon, tender, rail* et d'autres.

Les langues empruntent aussi les unes aux autres la forme interne de mots. Ce type d'emprunt est appelé, calque. Le composé français *bas-bleu* est modelé sur l'anglais *blue-stocking, gratte-ciel* d'après l'anglo-américain *sky-scraper*. Les éléments morphologiques sont introduits dans la langue par l'intermédiaire d'une série de mots comportant ces éléments.

L'emprunt peut être direct et indirect selon qu'il se fait directement d'une langue étrangère ou par l'intermédiaire d'une autre langue. Par exemple, le mot *hussard* est venu du hongrois par allemand, les mots persans *azur*, *caravane*, *orange* sont transmis par l'arabe, mais *clown*, *boxe*, *ticket* sont empruntés directement à l'anglais.

On distingue aussi la création libre qui est à la base de toute nouveauté lexicale obtenue par extension de sens d'un mot existant, par passage d'un mot d'un domaine de spécialité à un autre.

Toutes ces formes nouvelles sont appelées à s'intégrer dans la langue, aussi elles doivent présenter certaines qualités, entre autres:

- être compatible avec la langue d'accueil sur les plans morphologique, syntaxique et phonétique;
- rester proches parfois de la forme anglaise équivalente (par exemple: boomer/boumeur; tweeter/tuiteur);
- être motivées, c'est-à-dire se comprendre facilement par la pertinence morphologique et sémantique;
- être adéquates (bonne correspondance entre la dénomination et la chose désignée);
- aller dans le sens des tendances générales de la langue.

Une étude approfondie du problème en cause nous permet d'affirmer que les emprunts, pour bien être assimilés, doivent offrir les caractéristiques suivantes:

- convergence morphologique et sémantique (ne pas créer de collision de sens) ;
- motivation;
- ressemblance de forme;
- parallélisme de sonorité, proximité phonétique (mail/mél).

Les procédés d'assimilation des emprunts sont entre autres:

- l'assimilation suffixale très riche, très productif en français si la base verbale fonctionne: -er/-eur, -or/-eur, -ator/-ateur);
- l'assimilation suffixale dans les composés avec inversion des éléments et régulation morphologique légère (compact disc/disque compact);

- l'inversion avec adjonction d'un élément de liaison: echo distortion/distortion d'écho; souvent le français apporte une précision sémantique (lidar bathymeter/bathymètre à lidar);
- voyelle proleptique (spacer/espaceur);
- simplification orthographique ou de la gémée (dribbler/dribleur, chalenge).

Nous pouvons préciser que les conditions convénables doivent exister à la langue pour que les formes nouvelles se soient assimilées. Quand le mot nouveau pénètre à la langue, il reçoit la forme nouvelle. Il faut préciser que les mots passent un long chemin à travers des plusieurs langues. Il passe la période d'adaptation pour que certaines couches sociales commencent à l'utiliser. Mais il faut dire qu'il y a certains types d'emprunts qui n'exigent pas telle assimilation.

Aujourd'hui nous sommes témoins de la pénétration d'un grand nombre des emprunts anglais au français moderne. Pourquoi ce processus a-t-il lieu à présent?

On peut suivre le mouvement rapide des innovations et des découvertes dans les sciences, les techniques, le droit, le commerce, l'économie, l'informatique, les télécommunications, les loisirs, etc. Notons que l'anglicisation des terminologies accompagne toute cette évolution. Les emprunts à la langue anglaise, ou anglicismes, sont en effet massivement présents dans les langues de spécialité, on suit la prédominance américaine dans un grand nombre de secteurs d'activité. Les raisons qui rendent les anglicismes si attrayants sont multiples et variées: des exigences de communication et des nécessités commerciales dans le cadre du développement des relations internationales, des difficultés à inventer une autre dénomination, la solution est ici, bien sûr il est facile de ne pas changer le mot, restant ce mot tout beau tout neuf pour une chose par ailleurs déjà bien connue, pour lui attribuer un aspect nouveau souligné par une nouvelle dénomination.

Il est à noter que dans le "Dictionnaire des Anglicismes. Les mots anglais et américains en français" Josette Rey-Debove cite le suivant: "Qu'est-ce donc qu'un anglicisme? C'est un mot qui appartient à la langue anglaise et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précautions et plus ou moins massivement" (Rey-Debove, 1986). Maurice Pergnier utilise trois définitions pour décrire un anglicismes.

Un anglicisme c'est:

1. un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français (en italique, entre guillemets, ou à l'insu de son utilisateur) ;
2. un terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans le dictionnaires et glossaires;
3. un mot (une tournure, l'emploi d'un mot, etc) anglais utilisé de manière fautive à la place du mot (de la tournure, de l'emploi d'un mot, etc.) français correct (Pergnier, 1989).

On peut établir plusieurs typologie des anglicismes en se basant sur des critères diverses. Geneviève Marechal a proposé de diviser les anglicismes en cinq catégories selon la nature de l'emprunt (Marechal, 1991) :

1. Anglicisme intact et quasi-intact:

- la forme du signe emprunté à l'anglais est transposée en français de façon intacte: *gadget, patchwork*;
- la forme empruntée présente de légères modification par rapport à l'original anglais: *fast food – fast-food* ;

2. Anglicisme francisé:

- par adaption graphique;
- par adaption morphologique;
- par adaption grammaticale;
- par adaption syntagmatique.

3. Anglicisme tronqué (présente en français une réduction morphologique par rapport à l'anglais :

- au moment de l'entrée en français ;
- après l'entrée en français.

D'après la classification de Robert Dubuc on distingue de différents catégories d'anglicismes, parmi lesquels il y a des anglicismes inévitables. Notons d'abord les termes qui désignent des réalités typiquement étrangères, qu'il serait vain de vouloir traduire : *country, music, road movie, rock, beat generation, cowgirl, big brother*. Il

faudrait bien ajouter les vieux emprunts acclimatés en français : *week-end*, *leadership*, *T-shirt*, *poster*. Allons même jusqu'à leur joindre quelques locutions de la langue populaire. Citons: être dans le trou (être en déficit) et parler à travers son chapeau (parler sans être informé). Pour la bonne bouche, ajoutons col bleu, emprunté à la fois à la marine française et au blue collar américain.

Les anglicismes suivants sont nécessaires puisqu'il n'existe pas de terme équivalent en français. Certains d'entre eux ils sont passés dans le vocabulaire spécialisé.

Passons à l'autre catégorie des anglicismes, on peut les nommer les anglicismes pernicioseux, ceux qu'on laisse filtrer dans son discours oral. Il y a d'abord les inventions de la technologie: scanner (appareil); scanning (action); scanner (forme verbale francisée). Ces expressions ont cours en médecine et en informatique. Toutefois les équivalents français proposés diffèrent selon les techniques : les informaticiens parlent, quand ils le veulent bien, de numériseur, d'analyseur ou de lecteur, de lecteur ou de balayage, de balayer, d'analyser un document ; les médecins et autres paramédicaux qui suivent les recommandations officielles désignent l'appareil du nom de scanographe et son produit devient une scanographie. De ce dernier, on passera sans doute à scanographier. Puis, on trouve le fameux fax (désignant l'appareil et le document transmis). Senior, dans le domaine des appellations d'emploi, qui correspond en français à premier, par exemple, dans : premier technicien, premier vice-président, etc. Complètent la série entertainer et coach dont l'impression semble faire l'affaire du monde du spectacle. Comme on a vu, on peut employer le mot français, mais les gens préfèrent à utiliser le mot nouveau pour une chose par ailleurs connue, pour souligner de telle manière son aspect nouveau.

Nous sommes loin d'être insensible aux anglicismes de mode. Ce qu'on permet de distinguer encore une catégorie. Nous leur reprenons look, sexy, freak, cool, punch et show tandis que nous leur proposons notre universel fun et notre deal. Il n'y a rien là qui ne se dit en français. Mais la mode a ses raisons que la raison ne connaît pas. Il faut dire que ces termes se rencontrent surtout dans la langue parlée et que les rédacteurs pudiques les revêtent le plus souvent de guillemets. Souhaitons que ces verrues disparaissent avec la mode qui les a fait naître. Mais il faut aussi dire qu'ils ne disparaissent avec la mode, ils deviendront plutôt les mots français comme beaucoup d'autres mots qui sont entrés dans la langue et sont restés pour toujours.

Il faut nommer la catégorie suivante, ce sont des anglicismes tortionnaires. Ces anglicismes consistent à ajouter un sens nouveau à un mot français sous l'influence

de l'anglais. Les anglicismes les plus insidieux ceux qui tordent le sens des mots français. Énumérons ceux que nous avons recueillis : questionner (au sens de "remettre en question"), employé (confondu avec salarié), taxe (employé pour impôt), support (dont le sens physique est confondu avec le sens moral de soutien, appui), global (utilisé improprement au sens de mondial), inventaire (improprement substitué à stock), entraînement (étendu injustement du sens sportif et militaire au domaine de la gestion, où il se substitue à formation), nomination (qui, sous l'influence de l'Academy Awards, remplace sélection), digital (qui n'a aucun rapport aux doigts et qu'on devrait remplacer par numérique) et enfin transiger (employé improprement au sens de négociier). C'est ce type d'anglicismes qu'on qualifie de "faux amis" parce qu'ils donnent à des mots français des sens anglais. Les faux amis sont des mots français utilisés dans un sens qu'ils ne possèdent pas dans un contexte donné.

Le calque est l'introduction d'un mot nouveau dans une langue par la traduction. Ces anglicismes sont des traductions littérales d'une expression ou d'un mot anglais.

Il faut suivre certains critères pour implanter le calque dans la langue:

- bien analyser le terme anglais;
- opérer une adaptation syntaxique (inversion des éléments: ghost echo/écho fantôme, clean room/salle propre, starting block/bloc de départ);
- se méfier des faux amis (cell library/bibliothèque de cellules);
- tenir compte du cas particulier des sigles, parfois identiques, parfois dans l'ordre inverse;
- viser l'alignement sur les autres mots de la langue (par exemple, halle d'assemblage).

Examinons quelques voies de l'obtention du calque. Les calques peuvent être obtenus par:

- une traduction littérale (souris, fenêtre en informatique);
- une traduction partielle (neochannel/néocanal, photomap/photocarte);
- une transposition (pole position/position de tête, program library/programmathèque, criticality/cricité, airbag/sac gonflable, raster image/image matricielle).

Les calques intègrent bien la notion désignée, restent proches du terme étranger ce qui souvent facilite l'implantation. En français ils permettent de répondre à un souci de précision par le choix de désignations de type analytique.

Quand on écrit ou quand on parle, on est très influencé par l'anglais, cette langue qui est devenue la langue internationale à cause de l'importance économique et politique des Etats-Unis. Cette langue est aussi prédominante quand tu navigues dans l'Internet.

L'Internet est l'acronyme de l'expression anglaise: INTERnational NETwork (réseau d'interconnexion mondiale). Ses origines remontent à la fin des années 60, dans un département de l'armée américaine qui tentait de relier des ordinateurs de recherche. Une trentaine d'années plus tard, ce sont ceux du monde entier qui sont connectés. Ce rappel permet de comprendre pourquoi le vocabulaire du Net est à consonance anglo-saxonne.

Pas moins de 3 commissions de terminologie et néologie réfléchissent aujourd'hui et adaptent les versions anglaises du Net à la langue française, tentant ainsi de mettre les termes techniques à la portée de tous. Il faut bien sûr se rappeler le courrier électronique qui comprend aussi des termes spécifiques et parfois incompréhensibles pour ceux qui ne savent pas ce sphère.

Le courrier électronique est un véritable phénomène social qui transforme en profondeur nos modes de communication. Le mail ou mèl est en marche, il gagne du terrain, bouleverse nos mentalités, nos habitudes, notre orthographe et notre syntaxe, inventant même un nouvel alphabet qu'il faut parfois savoir décoder. Cela a d'autres conséquences notamment sur l'écriture, l'orthographe et la syntaxe : le français du net ne comporte ni majuscule, ni signes de ponctuation. On utilise très souvent l'abréviation des mots anglais.

On peut citer quelques exemples :

brb – je viens tout de suite, initiales de l'expression "be right back " ;

IRL – " in real life ", c'est-à-dire dans la vie réel par opposition à la vie sur la toile;

np – " no problem ", pas de problèmes ;

jc – simplement pour savoir, initiales de " just curieus ".

Les exemples présentés sont aussi des emprunts à sa manière. On ne les utilise pas au discours oral, mais en recevant l'information pareille, il faut savoir la déchiffrer.

Malgré qu'il y a les termes de Net en français, dans la plupart des cas les Français utilisent les termes anglais, car ils sont internationaux et ils sont compréhensibles sur les sites.

Certains mots sont plus courts en anglais qu'en français par exemple le mot *chat* et *causette*. Les linguistes affirment qu'il faut écrire ou dire *causette*. Il y a beaucoup d'abréviation significatives à l'Internet, par exemple les noms des certains sites commencent par trois lettres *www* ce qui désigne en anglais *World Wide Web*. Si on traduit tous les termes de Net en français, on devrons traduire l'abréviation aussi, ce qui menera aux changements complets de l'Internet. Nous ne pouvons pas traduire le système *windows* en français, c'est le nom du système.

Les puristes du français peuvent faire tout ce qu'ils veulent, mais ils ne pourront pas résister au progrès technique et à l'apparition du lexique nouveau qui vient aux autres langues.

L'emprunt peut être accepté dans le vocabulaire de la langue française si cet emprunt est conformé aux règles suivantes :

- l'emprunt peut être accepté dans la langue française s'il n'y a pas d'équivalent propre de ce mot dans le français, c'est-à-dire, si l'emprunt comble un trou linguistique et ne peut pas être substitué par les mots français, par exemple, *jazz* ;
- si l'emprunt est intégré et adapté aux systèmes phonétique, grammaticale, sémantique etc, par exemple : *musli*, *jazzé* ;
- si l'emprunt est adapté aux normes sociolinguistiques françaises ;
- si l'emprunt est intégré dans l'usage quotidien du français, par exemple, *football*, *jean* ;
- l'emprunt n'est pas accepté si l'un des critères susmentionnés n'est pas respecté, par exemple : *meeting*, *walk-in* (Loubier, 2011).

Pour conclure il est à mentionner que les emprunts pénètrent dans le français chaque jour. Les nouvelles technologies, l'effacement des frontières entre les pays permettent les emprunts de changer la structure d'une langue particulière, surtout du français. La société française doit s'adapter aux changements dans le monde, elle doit réagir à la globalisation, à l'immigration et d'autres sources d'influence. En raison de la certaine situation politique, économique et technique les États-Unis gardent la première place dans le monde parmi d'autres pays dans tous ses domaines. C'est pourquoi les emprunts à l'anglais sont les plus nombreux et les plus adaptés. Les

anglicismes sont déjà entrés dans le langage de toutes les couches sociales de la population française, dans les dictionnaires. On peut se heurter contre les anglicismes dans les articles, dans les journaux et les revues, dans les transmissions de télévision, dans les livres de nouveaux écrivains, sur les affiches lumineuses etc.

References

Cohen, M. (1987). *Histoire d'une langue: le français (des lointaines à nos jours)/History of a language: French (from the distant to the present day)*. Messidor, Éditions sociales, p. 356.

Dubuc, Robert. Anglicismes en régression ?/Anglicisms in regression ? *Infolangue/ Language Info*, volume 4, numéro 1-2, Dossier: Le français, langue de modernité.

Loubier, Ch. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique/The use of language borrowing*. Montréal: Office québécois de la langue française, p. 84.

Marechal, G. (1991). Etude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie. Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique/Typological and comparative Study of Anglicization and anglicisms in four areas of the francophonie. *Proceedings of the colloquium on anglicisms and their lexicographic treatment*. Magog, p. 18.

Pergnier, M. (1989). Les anglicismes: danger ou enrichissement pour la langue française/Anglicisms: danger or enrichment for the French language. Paris: PUF, p. 28.

Rey-Debove J. (1986). *Dictionnaire d'anglicismes. Les mots anglais et américains en français./ Dictionary of anglicisms. English and American words in French..* Paris: Debove, p. 1150.